



CE PROJET EST CO-FINANÇÉ PAR LA RÉGION
ET LE FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL.
L'EUROPE INVESTIT POUR LES ZONES RURALES.



Programme LEADER du Pays du Mans – FA 8 « Actions de coopérations internationales et transnationales »

Dépenses éligibles :
35 000 €
LEADER : 28 000 €

Années : 2021-2023

Coopération entre :



ET

Pays de Brest
PÔLE METROPOLITAIN



Mise en place d'un fonds carbone local

Le projet bref ...

- Une coopération a été lancée dans le cadre du programme LEADER en partenariat avec le Pays du Brest. L'objectif est de réaliser une étude (menée par la Coopérative Carbone de la Rochelle) pour étudier la faisabilité de mise en œuvre d'un fond carbone territorial sur chacun de nos territoires.
- Ce projet a pour objectif de construire une solution opérationnelle qui permettra de répondre aux enjeux de lutte et d'adaptation aux changements climatiques et montrer que l'agriculture, des logements, les transports ... peuvent jouer un rôle crucial.



Le projet en actions ...

- Mobiliser des financements (privés prioritairement) afin de conduire d'avantage d'actions visant au stockage carbone et à la réduction des GES sur nos territoires,
- Un voyage d'étude à La Rochelle a été organisé pour découvrir les actions mises en place sur ce territoire.

Le projet en chiffres ...

- 1 fonds carbone territorial.

La plus-value LEADER

Le programme LEADER du Pays du Mans a permis des échanges de connaissances et e méthodes pour la création d'un fonds carbone local.

GAL du Pays du Mans

15-17 rue Gougéard, 72 015 Le Mans cedex 2
02 43 51 23 23 – www.paysdumans.fr